VAUCLUSE.FR

CADRE DE VIE

Cérémonie de remise des prix du Concours départemental Villes et villages fleuris 2019

Publié le 04 novembre 2019

Le concours départemental des Villes et Villages Fleuris récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs et jardins, bâtiments, espaces publics ou privés et de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour des habitants et des touristes.

De façon générale, sont primés tous les efforts contribuant à l'image d'un département accueillant, fleuri, respectueux de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles.

Palmarès 2019

1ère catégorie : commune de moins de 500 habitants

> 1er prix : LE BEAUCET

> 2ème prix : LAFARE

2ème catégorie : commune de 501 à 1000 habitants

> 1er prix : **SÉGURET**

3ème catégorie : commune de 1001 à 3500 habitants

> 1er prix : MAUBEC

> 2ème prix : VISAN

> 3ème prix : SAINT-SATURNIN-LES-APT

4ème catégorie : commune de 3501 à 5000 habitants

1er prix: LAURIS

2ème prix: LA TOUR D'AIGUES

5ème catégorie : commune de 5001 à 10000 habitants

> 1er prix : ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

> 2ème prix : MAZAN

> 3ème prix ex aequo : AUBIGNAN et SARRIANS

6ème catégorie : commune de 10001 à 20000 habitants

> 1er prix : L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Prix spéciaux départementaux

Prix spécial du Patrimoine

> Le verger conservatoire de Beaumes-de-Venise en cours de réhabilitation par l'association Les Courens.

Prix spécial de l'Arbre

> Vaison-la-Romaine pour le cyprès chauve (parcours botanique du site antique de Puymin).

